



Secrétariat Général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2009

**CONCOURS D'ACCÈS AU CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL
CAPLP EXTERNE ET CAFEP - CAPLP**

**SECTION
COMPTABILITÉ ET BUREAUTIQUE**

CONCOURS EXTERNES

**Rapport de jury présenté par Monsieur Jean-Claude BILLIET
Président du jury
Inspecteur général de l'Éducation nationale**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents
de jury**

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Épreuves écrites d'admissibilité

1. Épreuve technique
2. Composition sur un sujet d'économie d'entreprise

Épreuves orales d'admission

1. Épreuve portant sur les problèmes économiques généraux
2. Entretien sur la gestion comptable et les outils de gestion
3. Épreuve sur dossier

Sujets des épreuves d'admissibilité

1. Épreuve technique
2. Composition sur un sujet d'économie d'entreprise

Sujets des épreuves d'admission

1. Épreuve portant sur les problèmes économiques généraux
2. Entretien sur la gestion comptable et les outils de gestion

COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT

M. BILLIET Jean-Claude, Inspecteur général de l'éducation nationale

VICE-PRÉSIDENT

Mme SEVESTRE Nadège, IEN de l'académie de NANTES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. CAZÉ Serge, IEN de l'académie de CRÉTEIL

DIRECTOIRE

Mme BREMER Françoise, IEN de l'académie de CRÉTEIL

M. BERTON Philippe, IEN de l'académie de POITIERS

MEMBRES

<u>CIVILITÉ</u>	<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>ACADÉMIE D'ORIGINE</u>
Mme	AUDEBERT	Brigitte	VERSAILLES
Mme	BENYAKHLEF	Maryline	VERSAILLES
M.	BESSIERE	Stéphane	GRENOBLE
M.	BOISDE	Joël	CAEN
Mme	BOUTROIS	Lydia	VERSAILLES
Mme	BOUVET	Edith	BESANCON
Mme	BRESTEAU	Christine	RENNES
M.	CAMUS	Pascal	LILLE
Mme	CASSIO	Laurence	NICE
M.	CAYRE-CASTEL	Gérard	LIMOGES
M.	CERDAN	Jean-Paul	LILLE
Mme	CHEVALIER	Henriette	LIMOGES
Mme	COUDRIN	Martine	RENNES
Mme	COUERBES	Claude	BORDEAUX
Mme	COULEAU	Anne-Lise	NICE
Mme	COUSIN	Antoinette	BORDEAUX
M.	COVIN	Dominique	NANTES
M.	CRETON	Arnaud	CAEN
Mme	CUNY	Gismonde	NANCY-METZ
M.	DELZENNE	Nicolas	LILLE
Mme	DUONG-LARMET	Bich Tram	AMIENS
Mme	FORESTIER	Dominique	PARIS
M.	GIRARD	Xavier	RENNES
Mme	GIRE	Dolores	LIMOGES
M.	GONDRY	Bernard	MONTPELLIER
M.	GOUILL	Didier	NANTES
M.	GUENNOC	Albert	AMIENS
Mme	GUERIN	Béatrice	AIX MARSEILLE
Mme	GY	Florence	DIJON
M.	HABCHI	Omar	AIX MARSEILLE
M.	HARTMANN	Bertrand	NANCY-METZ
M.	HERZOG	Pierre	STRASBOURG
M.	HUGONNET	Bernard	REIMS

Mme	JOUBERT	Sylvie	NANTES
M.	LAUNAY	Cédric	CAEN
M.	LE COCQ	Hugues	ORLEANS TOURS
Mme	LEMERCIER	Laure	BESANCON
M.	LEPOLARD	Didier	PARIS
M.	LOURDAULT	Marc	REIMS
Mme	MARION	Damien	CRETEIL
M.	MARTIN	Philippe	AMIENS
Mme	MESSIER	Sylvie	CAEN
M.	MEYER	Gilles	RENNES
Mme	MICHEL-PELLIZZON	Annick	BESANCON
M.	MILLION	Alain	GRENOBLE
M.	MINIER	Jean Philippe	LYON
Mme	PELLISSON	Nathalie	LYON
M.	POLI	Jean-Jacques	NANCY-METZ
Mme	POLIDORI	Natacha	CRETEIL
Mme	RAMEAU	Sandrine	DIJON
Mme	REISACHER	Carine	STRASBOURG
Mme	ROBIN	Florence	LYON
Mme	SCHUCHARD	Catherine	DIJON
Mme	SERRE	Martine	CLERMONT FERRAND
Mme	STIEVET	Joelle	AMIENS
M.	VIVIER	Sébastien	POITIERS
Mme	WIDHEN	Dorothee	LILLE

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat)

1 - STATISTIQUES DU CONCOURS EXTERNE ET DU CAFEP

	CAPLP EXTERNE						CAFEP-CAPLP					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de postes mis au concours	95	98	66	66	62	62	14	10	8	8	5	2
Nombre de candidats inscrits	1514	1674	1550	1155	803	677	189	241	192	152	132	98
Nombre de candidats présents (aux deux épreuves)	885	854	717	453	291	296	119	127	89	55	54	42
Nombre de candidats admissibles	222	246	165	164	140	134	32	25	20	17	12	5
Nombre de candidats admis	95	90	65	66	62	62	14	10	8	8	5	2
Nombre de candidats inscrits sur la liste complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne du dernier admissible (sur 20)	10,2	8,36	8,36	8,10	6,70	7,04	10,2	9,72	8,88	8,12	8,36	10,72
Moyenne du premier admis (sur 20)	-	14,08	15,85	16,64	15,03	14,97	-	14,19	13,06	15,38	14,94	13,50
Moyenne du dernier admis (sur 20)	10,35	9,77	10,09	10,72	9,07	9,27	11,07	11,18	9,83	10,69	10,4	11,61

2 – OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES CONCOURS

La session 2009 du concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel, spécialité « Comptabilité-bureautique » est révélatrice d'un certain nombre de problèmes qui traversent l'éducation nationale aujourd'hui.

Au premier plan il convient d'évoquer la question des viviers. Avec un total de 775 candidats inscrits et seulement 338 présents aux deux épreuves d'admissibilité, soit une nouvelle diminution de plus de 17% du nombre total de candidats inscrits aux deux concours, public et privé, par rapport à 2008, c'est en définitive une érosion continue de plus de 50% du nombre de candidats qui est observable depuis 2004. Tout laisse à penser qu'un seuil vient d'être atteint, en dessous duquel il sera très difficile de recruter des enseignants suffisamment solides sur le plan scientifique et professionnel pour mettre en œuvre les réformes importantes engagées actuellement dans la voie professionnelle. Encore, faut-il tenir compte du fait que le CAPET option B étant actuellement fermé, certains candidats se sont très certainement inscrits au PLP, seul concours restant ouvert dans la spécialité. Une chute supplémentaire des candidatures est donc à redouter lors de la réouverture des inscriptions au CAPET.

Par ailleurs, à l'aune de la « mastérisation » des concours, il est intéressant d'observer avec attention l'origine universitaire des candidats reçus au concours 2009. Sur les 66 candidats admis, seuls 23 candidats sont titulaires d'une maîtrise ou d'un titre équivalent, soit un peu plus d'un tiers des candidats reçus, ce qui laisse mal augurer de l'avenir à court terme de ce concours. Inquiétante également, la très faible proportion de candidats admis issus du monde professionnel : moins de 10%. Or la référence aux pratiques d'entreprises constitue l'un des éléments forts de l'enseignement professionnel.

Enfin, la diminution à 2 postes, du concours privé, rend très difficile la gestion d'un tel concours et plus que hasardeuse l'interprétation des résultats. En dessous d'un certain seuil, que nous estimons à 5 ou 6 postes, toutes choses égales par ailleurs, le concours privé perd quasiment tout son sens.

Pour autant, la session 2009 n'a pas été décevante. En effet, le jury a pu observer d'excellentes prestations, tant sur le plan des écrits qu'à l'oral. Les moyennes obtenues par les meilleurs candidats sont élevées et témoignent d'un haut niveau scientifique et intellectuel ; les barres d'admissibilité et d'admission sont supérieures à celles observées en 2008. Le jury est donc satisfait du niveau global des candidats et tient à les féliciter globalement pour la qualité de leurs prestations ainsi que pour leur comportement durant les différentes phases du concours.

Il est également très intéressant d'observer l'évolution des résultats entre l'écrit et l'oral. Ainsi, certains candidats, figurant parmi les derniers admissibles, ont su témoigner lors de l'oral de réelles qualités de communication et d'un potentiel pédagogique qui a convaincu le jury. Ces candidats ont rétabli leurs résultats d'ensemble de telle manière qu'ils ont été admis. À l'inverse, d'autres candidats se sont présentés aux épreuves orales avec un capital de points qu'ils n'ont pas su faire fructifier, faute probablement d'une préparation suffisante. On ne le répétera jamais assez : la réussite tient beaucoup à la qualité et au sérieux de la préparation au concours. Un autre point important est celui de la motivation. Avant de s'inscrire à un concours de recrutement d'enseignants de lycée professionnel, il est impératif qu'un candidat s'interroge sur ses motivations réelles : ai-je vraiment envie de devenir enseignant et pourquoi ? Un contact avec un lycée professionnel et avec ses acteurs (équipe de direction, enseignants expérimentés), une lecture attentive des référentiels des diplômes de la voie professionnelle ainsi que l'observation de quelques pratiques pédagogiques, sont un excellent moyen de répondre à ces questions fondamentales et d'asseoir sa motivation sur des éléments tangibles. Trop de candidats semblent déstabilisés lors des oraux et, plus particulièrement, à l'épreuve sur dossier, par les questions du jury dont l'objectif consiste à vérifier que le candidat s'est présenté au concours en toute connaissance de cause et non par hasard ou par opportunisme, travers qui ne passe jamais inaperçu lors des entretiens avec le jury.

Pour le reste, il est conseillé aux candidats malchanceux, ou aux futurs candidats, de lire avec attention les remarques du jury formulées dans les pages qui suivent et dans les rapports des sessions antérieures. Ils y trouveront très certainement les clés du succès ainsi que des suggestions pertinentes pour se préparer efficacement à la session 2010, probablement la dernière session du concours sous sa forme actuelle.

Pour le jury,

Jean-Claude BILLIET - IGEN

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. ÉPREUVE TECHNIQUE (Durée 5 heures ; coefficient 6)

L'épreuve consiste à étudier des situations pratiques caractéristiques de la spécialité. Les informations à traiter relèvent de l'ensemble des disciplines couvertes par cette spécialité (économiques, juridiques et techniques). Il est demandé au candidat d'analyser une ou des situation(s), d'identifier des problématiques, et de proposer des solutions mettant en œuvre des techniques appropriées et notamment des technologies nouvelles.

I/ Présentation des résultats

Répartition des notes

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	87	116	75	45	19	2
Pourcentage	25%	34%	22%	13%	5%	1%

Moyenne générale	7,04	Meilleure note :	15,40
-------------------------	-------------	-------------------------	--------------

Moyenne des sessions précédentes :

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Moyenne	8,87	7,60	5,85	6,96	5,77

Le jury constate une nette progression de la moyenne par rapport aux trois précédentes sessions. Cependant elle reste inférieure à 8/20. Les notes inférieures à la moyenne (10) représentent 81 % des copies (soit 278 copies sur 367). Il est à noter qu'un quart des copies ont une note inférieure à 5.

II/ Observations

II.1 Observations sur la forme

L'organisation et la présentation des réponses sur un certain nombre de copies ne permettent pas de repérer clairement les parties à traiter et les différentes questions.

Les résultats de calculs complexes ne sont pas systématiquement expliqués. Lorsqu'une forme de présentation est attendue, par exemple un tableau, cette présentation est incontournable. Les erreurs de syntaxe, le manque de soin et les fautes d'orthographe génèrent une difficulté supplémentaire dans la compréhension des réponses des candidats.

Le plan comptable général a été plutôt bien respecté : l'intitulé des comptes ainsi que les libellés des écritures apparaissent souvent dans les écritures.

II.2 Observations sur le fond

Le sujet de la session 2009 comportait 4 parties :

- comptabilité des sociétés et générale,
- fiscalité,
- gestion financière et contrôle de gestion,
- traitement de l'information.

Le jury note que peu de candidats ont traité l'intégralité du sujet.

Partie 1 : comptabilité des sociétés et générale

Cette partie comprend 3 sous-dossiers : comptabilité des sociétés, comptabilité générale, investissement financement qui ont été relativement bien traités.

Partie 2 : fiscalité

Cette partie n'a pas été souvent traitée.

Partie 3 : gestion financière et contrôle de gestion

Dans l'ensemble cette partie a été correctement traitée. Cependant, les candidats ne doivent pas se contenter des réponses chiffrées sans rédiger les quelques analyses demandées. Les définitions des termes techniques sont toujours appréciées.

Partie 4 : traitement de l'information

Cette partie comprend deux sous-dossiers : organisation informatique du système comptable et traitement des données commerciales.

Le premier sous-dossier nécessitait une bonne culture générale en informatique. Sur l'ensemble du dossier, des questions simples n'ont pas été traitées, probablement faute de temps.

III/ Conseils aux candidats

Compte tenu de ces constats, le jury recommande aux candidats de tenir compte des conseils déjà formulés dans les rapports de jury des précédentes sessions. Il rappelle qu'une lecture attentive du sujet est indispensable.

III.1 Conseils sur la forme

Le jury recommande aux candidats de :

- soigner la présentation de la copie, l'expression écrite et l'orthographe : le soin est obligatoire et évalué,
- respecter les consignes de présentation : une copie séparée pour chaque partie traitée,
- préciser le numéro de la question traitée,
- utiliser une présentation sous forme de tableau chaque fois que la question l'exige mais aussi chaque fois que la lisibilité peut s'en trouver améliorée,
- présenter sous forme de note lorsque la consigne l'exige,

III.2 Conseils sur le fond

Le jury recommande aux candidats de :

- s'informer du programme du concours,
- lire les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours,

- se procurer les annales pour mieux appréhender le niveau d'exigence du concours,
- s'investir dans la préparation du concours : le niveau attendu est celui au minimum d'un bac + 3,
- préparer et maîtriser la totalité des champs disciplinaires,
- veiller à l'actualisation de leurs connaissances surtout en fiscalité,
- prendre l'habitude de lire la presse spécialisée (fiscale, informatique, comptable),
- lire attentivement et complètement le sujet avant de commencer à rédiger,
- utiliser un langage professionnel,
- être rigoureux et structuré dans la justification des calculs et l'exposé des commentaires,
- ne pas négliger les questions d'analyse des résultats,
- vérifier la cohérence et la justesse des écritures et des résultats donnés : équilibre d'une écriture,
- s'entraîner à gérer le temps et traiter (même partiellement) l'ensemble des parties du sujet.

Il est rappelé aux candidats qu'une connaissance solide des processus étudiés en BTS Comptabilité Gestion des Organisations est indispensable.

Les travaux réalisés par chaque candidat doivent être significatifs des compétences attendues de futurs enseignants, à savoir :

- être capable de mobiliser l'ensemble des connaissances de la discipline,
- exposer de façon claire et rigoureuse un raisonnement, une méthode, un résultat,
- aller à l'essentiel.

En conclusion, la réussite à ce concours impose à chacun une sérieuse préparation. Celle-ci apparaît être clairement l'une des clefs essentielles pour réussir.

2. COMPOSITION SUR UN SUJET D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

(Durée 3 heures ; coefficient 4)

Le sujet est accompagné d'éléments de documentation.

L'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à tirer parti des documents, à mobiliser ses connaissances et à exploiter son expérience personnelle en matière de relation avec des entreprises. Elle permet également d'apprécier la clarté et la rigueur du raisonnement du candidat ainsi que la qualité de son expression écrite.

I / Présentation des résultats

NOTES	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Effectifs	106	136	45	30	18	3
%	31,4%	40,2%	13,3%	8,9%	5,3%	0,9%

Moyenne générale	6,13	Meilleure note :	15
------------------	------	------------------	----

Moyenne des sessions précédentes :

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Moyenne	6,19	6,28	6,37	6,96	8,01

La moyenne générale est inférieure de presque deux points à celle de 2008. Alors que le nombre de candidats présents était en constante diminution depuis 2005, cette année il est comparable (338) à celui de 2008 (347). Il est à noter que près d'un tiers des candidats ont une note inférieure à 5.

II / Observations

II.1 Observations sur la forme

Le jury regrette que le développement soit le plus souvent peu structuré. Celui-ci reste trop descriptif avec une simple juxtaposition d'idées sans lien entre elles alors qu'il est attendu de la part des candidats une organisation de la pensée et une capacité d'analyse.

Enfin, on observe un nombre croissant de copies présentant un niveau de rédaction nettement insuffisant. La maîtrise de l'expression française (syntaxe, orthographe, grammaire) est un préalable indispensable lorsque l'on se présente à un concours de recrutement de professeur.

La problématique est souvent absente. Les termes du sujet, dans la plupart des copies, ne sont pas définis.

Beaucoup de candidats n'ont pas adopté le plan suggéré et de ce fait, n'ont pas répondu à l'intégralité du sujet. Pour cette même raison certaines copies étaient « hors sujet ».

Enfin, les annexes sont souvent mal ou pas du tout utilisées.

II.2 Observations sur le fond

Le sujet portait sur la performance globale de l'entreprise et sur les outils de mesure du développement durable. De nombreuses connaissances théoriques sont présentées sans lien avec le sujet du fait de l'absence de problématique. Les outils de mesure de la performance énoncés dans le sujet sont souvent devenus « les moyens pour atteindre la performance ». Les connaissances des candidats sur le développement durable sont trop souvent superficielles pour un sujet d'actualité. S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants de comptabilité, il est surprenant de constater que peu de candidats ont présenté les instruments de mesure de la performance.

III / Conseils aux candidats

III.1 Pour la préparation de l'épreuve

L'acquisition des connaissances énoncées dans les programmes de BTS constitue un préalable. Ce programme est le socle minimal de connaissances, aucun point ne peut être négligé.

La mise à jour des connaissances par la lecture d'ouvrages universitaires et de revues spécialisées est fortement conseillée. Il est indispensable de suivre l'actualité pour être capable d'illustrer les sujets proposés.

La maîtrise de l'expression écrite est un pré-requis indispensable pour se présenter à ce concours.

Il est donc conseillé aux candidats de s'entraîner régulièrement à rédiger des devoirs dans leur intégralité.

III.2 Pour l'épreuve elle-même

À la suite des constats réalisés, le jury recommande aux candidats de :

- prendre un temps suffisant pour définir une problématique et faire émerger un plan avant même de lire les annexes,
- ne pas se contenter des informations proposées par les annexes,
- vérifier la concordance entre le plan annoncé et le contenu du développement,
- rédiger l'intégralité du devoir, en respectant la méthode de la dissertation,
- relire attentivement sa copie,
- s'assurer de la lisibilité de sa copie en soignant l'écriture et en adoptant une présentation qui fasse ressortir le plan.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

1. ÉPREUVE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

(Durée 30 minutes après une préparation d'une heure ; coefficient 3)

D'après les textes en vigueur, l'épreuve « a pour but d'apprécier la capacité du candidat à analyser les phénomènes et problèmes économiques généraux, à les exposer avec clarté en utilisant correctement les concepts et mécanismes fondamentaux. Sa culture économique doit lui permettre de récuser les idées simplistes et de faire preuve d'esprit critique constructif ».

Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion, ce qui a été le cas pour l'ensemble des sujets proposés lors de cette session.

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés : 127

Notes	$N < 5$	$5 \leq N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$N \geq 15$
Nombre de candidats	28	34	12	18	24	11
Pourcentage	22,0%	26,8%	9,4%	14,2%	18,9%	8,7%

Moyenne générale	8,31
Note la plus haute	20
Note la plus basse	01

II/ Observations

La répartition des notes reflète une grande hétérogénéité des candidats. Le jury constate une légère baisse des résultats puisque la moyenne générale est passée de 8,78 à 8,31. 41,8% des candidats ont eu une note supérieure à 10.

La plupart des candidats ont compris la nécessité d'articuler leur exposé autour d'un plan. Malgré cela, les plans retenus n'étaient pas toujours en relation avec la problématique soulevée par le sujet.

II.1 Observations sur le fond

Le jury relève les points suivants :

- l'absence de définitions des termes du sujet ne permet pas d'exprimer une problématique cohérente. Les concepts et mécanismes fondamentaux ne sont toujours pas suffisamment maîtrisés, notamment sur les sujets monétaires (exemple : la déflation),
- l'actualité économique est trop souvent ignorée ou très difficilement mise en relation avec les mécanismes et les théories économiques,
- des connaissances trop superficielles ne permettent pas de traiter réellement la problématique qui émane du sujet.

II.2 Observations sur la forme

Le jury remarque que de nombreux candidats présentent un exposé trop court (nettement moins de 10 minutes). La forme de la présentation est à ce sujet, primordiale. Des qualités de communication sont fondamentales pour exercer le métier d'enseignant. Dès lors, les candidats doivent s'efforcer d'avoir une attitude dynamique et réactive.

III/ Conseils aux candidats

Une préparation sérieuse dans les conditions du concours (s'entraîner à un exposé de 10 minutes, si possible suivi d'un questionnement) est indispensable. Des révisions de dernière minute ne compensent pas un travail sérieux et planifié.

Avant l'épreuve

- Les candidats doivent s'appropriier les concepts et notions énoncées dans le référentiel des sections de techniciens supérieurs (STS) tertiaires.
- La connaissance de l'actualité économique est également indispensable. Il est donc primordial de lire régulièrement une presse économique de référence. La seule culture télévisuelle ne peut suffire.
- Les candidats sont enfin invités à s'entraîner régulièrement à formuler des problématiques et à énoncer des plans qui permettent d'y répondre.

Lors de l'épreuve

En ce qui concerne l'exposé, il est attendu :

- une définition rigoureuse des termes clés du sujet (et uniquement ceux-là) ; c'est un préalable indispensable à une formulation correcte de la problématique,
- l'énoncé et le respect d'un plan rigoureux et cohérent,
- une prise de recul par rapport à des notes rédigées,
- l'utilisation d'un registre de langage approprié au métier d'enseignant et une attitude convenable vis-à-vis des membres du jury,
- du dynamisme et de la conviction de la part du candidat,

L'annexe jointe au sujet constitue une aide à la disposition des candidats qui sont libres de l'exploiter ou non. Toutefois, le traitement du sujet n'aborde pas que cet aspect ou ne se limite pas à paraphraser le contenu de cette annexe. Enfin, la récitation d'un cours n'est pas concevable,

En ce qui concerne l'entretien, il est recommandé au candidat :

- d'écouter les questions,
- de ne pas se sentir déstabilisé par des questions auxquelles il ne s'attendait pas,
- de garder une concentration tout au long de l'entretien,
- de justifier son argumentation ou le choix de ses exemples,
- de s'abstenir d'interroger les membres du jury quant à la qualité de sa prestation orale ou d'attendre une approbation à ses réponses.

2. ENTRETIEN SUR LA GESTION COMPTABLE ET LES OUTILS DE GESTION

(Durée 30 minutes après une préparation de 30 minutes ; coefficient 3)

D'après les textes en vigueur, l'épreuve « doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exposer des idées, à défendre son point de vue à partir des questions qui lui sont posées. Le jury appréciera particulièrement la réflexion du candidat sur l'évolution des organisations (système d'information et de communication), sur la transformation des qualifications dans le secteur tertiaire ».

L'entretien porte sur un thème en rapport avec la spécialité, en l'occurrence comptabilité et bureautique. Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion, ce qui a été le cas pour l'ensemble des sujets proposés lors de cette session.

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés : 126

Notes	n<5	5<=n<8	8<=n<10	10<=n<12	12<=n<15	n>=15
Nombre de candidats	17	22	16	18	24	29
Pourcentage	13,5%	17,5%	12,7%	14,3%	19%	23%

Moyenne générale	10,32
Note la plus haute	19
Note la plus basse	01

La moyenne d'ensemble des candidats est légèrement supérieure à celle de la session précédente qui s'établissait à 10,13. Le pourcentage de notes inférieures à la moyenne est en légère diminution puisqu'il représente 43,5 % contre 46,92 % l'année précédente. Le niveau et la qualité des prestations fournies restent hétérogènes.

II/ Observations

Des éléments positifs ont été relevés lors de cette session par le jury qui a observé une réelle préparation des candidats à l'exercice de l'exposé des dix premières minutes. D'une manière générale les candidats respectent la forme de l'exposé en prenant soin d'annoncer un plan.

Dans la majorité des cas, les candidats font preuve d'écoute. Leur présentation correspond aux attentes du jury et reste conforme à celle attendue d'un futur enseignant.

En revanche, des carences demeurent perceptibles :

- le temps maximal de 10 minutes pour l'exposé est très inégalement respecté (de 2 à 10 minutes),
- certaines expressions employées relèvent d'un registre de langage inapproprié au vocabulaire de la discipline. La confusion entre deux notions proches et complémentaires est souvent constatée. Cette méconnaissance de la terminologie comptable pénalise à la fois l'analyse et la prise de recul vis à vis du sujet posé,
- l'absence de conviction nuit à la prestation orale,
- la problématique a parfois fait défaut. L'introduction est généralement correcte et satisfaisante, la conclusion est parfois insuffisante voire inexistante,
- les annexes fournies ont été mieux exploitées que l'année précédente mais certains candidats se sont laissés « enfermer » par leur contenu. La paraphrase ne constitue pas une utilisation pertinente de la documentation,
- les réponses apportées par une partie des candidats aux questions du jury révèlent un manque de connaissances de certains concepts fondamentaux de gestion. Les réponses demeurent trop souvent imprécises, les définitions et les modes de calcul ne sont pas connus avec exactitude.

Certains candidats éprouvent des difficultés à expliquer simplement les notions de base. Un réel effort de clarté dans la formulation des réponses est nécessaire.

III/ Conseils aux candidats

Pour la préparation du concours

Lors de sa préparation, le candidat doit aborder tous les aspects de la gestion (comptabilité générale, contrôle de gestion, gestion financière, fiscalité, traitement de l'information, etc.) et éviter toute spécialisation excessive. Il importe de faire un travail d'approfondissement pour une approche transversale des différents domaines étudiés.

Les éléments contenus dans le référentiel du BTS CGO constituent un socle **minimum** de connaissances. Au-delà de la parfaite maîtrise des concepts de base, préalable indispensable, le candidat doit être capable de montrer l'intérêt et les limites des outils de gestion présentés.

Les concepts doivent donc être analysés et le candidat doit connaître les modalités de leur mise en œuvre au sein des organisations, être en mesure de les exposer avec un souci d'objectivité en évitant d'afficher ses convictions politico-économiques lors de l'entretien.

Pour cela, il convient d'actualiser régulièrement les connaissances techniques, de comprendre leurs enjeux et leurs conséquences sur les pratiques comptables. Il est conseillé aux candidats d'utiliser non seulement les manuels de niveau BTS récents mais également les ouvrages préparant au DCG ainsi que de suivre l'actualité comptable et juridique.

Afin de se préparer efficacement, les candidats ont intérêt à s'entraîner sur les sujets des années précédentes, en respectant les conditions du concours (durée et absence de documentation technique).

Avant l'épreuve

C'est une étape importante à aborder avec méthode. Il convient, dans un premier temps, de définir avec précision les termes du sujet, puis, à partir de la lecture des annexes et de ses propres connaissances, de dresser la liste des concepts à développer.

Ce travail permet de construire une problématique et un plan. Les différentes idées sont notées puis réparties et ordonnées dans les différentes parties du plan.

Cette seconde étape est l'occasion d'éliminer les développements qui pourraient apparaître comme étant hors sujet.

Il est conseillé :

- de noter les éléments essentiels de l'introduction (définition des termes et mots clés, annonce de la problématique et du plan) et de chaque partie sur des feuilles différentes numérotées pour faciliter la gestion de la prestation orale,
- d'éviter de rédiger l'intégralité de l'exposé (maîtrise de la gestion du temps de préparation),
- de schématiser l'enchaînement des idées pour éviter la lecture des notes lors de l'exposé.

Lors de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 30 minutes, se déroule en deux temps : un exposé d'une durée maximale de 10 minutes suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes.

L'exposé permet de présenter le traitement du sujet de façon dynamique, dans un registre de langage soutenu et avec un vocabulaire précis. Il convient de respecter le temps imparti et de se détacher de ses notes qui ne constituent qu'un support.

Lors de l'entretien, des réponses argumentées sont attendues. Le recours à des exemples chiffrés peut aider dans la clarté du raisonnement. Le candidat doit montrer qu'au-delà de ses connaissances il est capable de bâtir une réflexion structurée en utilisant à bon escient le vocabulaire de la discipline. Le candidat doit s'attendre à des questions connexes voire interdisciplinaires allant au-delà du sujet proposé. Enfin, la communication (verbale et non verbale) occupe une place importante dans ce type d'épreuve puisqu'il s'agit de recruter un futur enseignant.

3. ÉPREUVE SUR DOSSIER

(Durée 45 minutes - dont exposé de 15 minutes maximum - après une préparation d'une heure ; coefficient 4)

L'épreuve consiste dans la présentation par le candidat du dossier qu'il a préparé et qu'il met à disposition du jury lors de l'épreuve. Cette présentation est suivie d'un entretien.

D'après les textes en vigueur, l'épreuve « vise à vérifier l'aptitude du candidat à » :

- présenter son dossier au moyen d'un exposé structuré,
- analyser une situation en liaison avec l'enseignement de la spécialité choisie au concours,
- proposer l'utilisation de moyens d'enseignement adaptés, notamment informatiques, télématiques, audiovisuels,
- identifier des problèmes d'enseignement, préciser des conditions de réussite pour un public visé.

Le dossier (de 20 pages maximum, annexes comprises) est réalisé à partir d'une situation empruntée à l'entreprise ou à partir de l'expérience professionnelle du candidat et doit préciser son mode d'exploitation dans l'enseignement de la discipline en fonction de la spécialité choisie au concours (définition des objectifs, des contenus visés, des types d'activités, prolongements disciplinaires éventuels).

Le jury apprécie les qualités d'analyse du candidat, sa capacité à communiquer, la rigueur et la structure de l'exposé, la pertinence des réponses aux questions posées, la perception de l'enseignement dans la spécialité (ses finalités, ses contenus, son évolution).

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés : 126

Notes	$n < 5$	$5 \leq n < 8$	$8 \leq n < 10$	$10 \leq n < 12$	$12 \leq n < 15$	$n \geq 15$
Nombre de candidats	22	27	13	12	25	27
Pourcentage	17.46%	21.43 %	10.31	9.53%	19.84%	21.43%

Moyenne générale	9,89
Note la plus haute	19
Note la plus basse	01

II/ Observations

Dans l'ensemble, les dossiers sont bien présentés et respectent les consignes correspondant à la nature de l'épreuve.

En général l'exposé oral est bien structuré et le temps de présentation respecté.

Toutefois, quelques candidats ne se détachent pas suffisamment de leur dossier et se contentent de le lire.

Le jury a pu constater, pour certains d'entre eux, des insuffisances à savoir :

- l'absence de présentation du cursus personnel et professionnel de certains candidats,
- des dossiers qui ne prennent pas leur source dans une expérience professionnelle,
- l'absence de documents professionnels ou des documents trop simplifiés voir dénaturés,
- une transposition didactique inadaptée au public visé ; trop ou pas assez de savoirs théoriques,
- une intégration des technologies de l'information et de la communication peu pertinente, une utilisation très centrée sur l'outil et éloignée de la pratique professionnelle,

- des sujets et des supports pédagogiques peu variés,
- un manque de réflexion sur la démarche pédagogique,
- une exploitation maladroite ou mal ciblée des référentiels,
- une méconnaissance de l'institution,
- une réelle méconnaissance du profil des élèves de la voie professionnelle.

III/ Conseils aux candidats

Le jury rappelle que l'épreuve doit faire l'objet d'une préparation sérieuse.

Le dossier :

Présenté avec soin, sans fautes d'orthographe, il s'appuie sur des documents professionnels obligatoirement présentés, actualisés, utiles et pertinents quant au thème développé. Leur simplification, s'il y a lieu, sera pédagogiquement justifiée. La cohérence des informations chiffrées sera respectée. Le candidat doit proposer une démarche, des activités adaptées au public visé sans dénaturer la situation professionnelle. Une réflexion sera engagée sur le questionnement à destination des élèves. Attention de ne pas confondre pré-requis et les simples rappels qui permettent d'aborder la nouvelle séance.

L'exposé :

Il doit être structuré et respecter le temps prévu, soit 15 minutes. Le candidat se présente brièvement et s'en tient à une présentation professionnelle concise et pertinente. L'exposé ne se résume pas à une récitation linéaire du dossier. Après une présentation courte de la situation d'entreprise, le candidat entre rapidement dans la transposition didactique. Les objectifs doivent être clairement exprimés et le public concerné précisé. La communication orale doit être adaptée à ce type d'exercice nécessite un entraînement préalable à l'épreuve.

L'entretien :

Il est attendu du candidat du dynamisme, de l'assurance, du sens critique sans pour cela être « suffisant ». Le candidat doit être en mesure de se détacher de son dossier ou de ses notes, de justifier ses choix et mettre en avant sa personnalité sans s'enfermer dans des modèles « standard » ou des certitudes surtout lorsqu'il possède une expérience professionnelle en entreprise. L'utilisation des outils audiovisuels et informatiques doit être pertinente.

Il semble indispensable que les candidats :

- préparent sérieusement cette épreuve ;
- mettent à jour leurs connaissances et leurs documents professionnels,
- contactent différents lycées professionnels afin de connaître leur organisation, leurs exigences, leurs méthodes de travail, les élèves, les spécificités de l'enseignement professionnel. Ces contacts multiples permettent de ne pas généraliser les propos sur la base d'une expérience unique,
- étudient les référentiels des diplômes préparés en lycée professionnel (certification intermédiaire et baccalauréats professionnels) se renseignent sur les modalités de certification et les périodes de formation en entreprise,
- s'informent sur l'évolution des diplômes de la filière professionnelle ; se renseignent sur les éventuelles disciplines et les sections dans lesquelles ils seraient amenés à enseigner (discipline de l'enseignement professionnel, gestion en section industrielle de lycée professionnel),
- adoptent un savoir-être en adéquation avec le métier d'enseignant,
- se documentent sur le Brevet informatique et internet (B2i) et sur les 3^{ème} de découverte professionnelle (3DP6),
- développent leur capacité à l'autocritique.

**SUJET DE L'ÉPREUVE TECHNIQUE DU CONCOURS
EXTERNE ET DU CAFEP DU CAPLP COMPTABILITÉ ET
BUREAUTIQUE 2009**

(INSÉRER SUJET ÉPREUVE TECHNIQUE 2009)

**SUJET DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE DU
CONCOURS EXTERNE ET DU CAFEP DU CAPLP
COMPTABILITE ET BUREAUTIQUE 2009**

(INSÉRER SUJET ÉPREUVE D'ÉCONOMIE 2009)

**SUJETS DES ÉPREUVES D'ADMISSION DU CONCOURS
EXTERNE ET DU CAFEP DU CAPLP COMPTABILITE ET
BUREAUTIQUE 2009**

1 - ÉPREUVE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

Thèmes

Face à une économie de plus en plus mondialisée, la protection sociale est-elle un obstacle à la compétitivité économique ?

Le protectionnisme est-il une solution à la crise qui frappe aujourd'hui les pays industrialisés ?

Quel est l'impact des pays émergents sur l'économie mondiale ?

La régulation par les marchés, aujourd'hui remise en cause, peut-elle être une solution pour sortir de la crise ?

La mondialisation est-elle la cause du chômage contemporain ?

Les unions économiques régionales sont-elles l'avenir de la mondialisation ?

La lutte contre les inégalités est-elle toujours nécessaire ?

Faut-il craindre un retour du protectionnisme ?

Dans le contexte de la crise actuelle, assistons-nous à un renouveau des politiques keynésiennes ?

La déflation constitue-t-elle une menace pour l'économie ?

Les conséquences de la crise financière sur les modalités de financement de l'économie.

2 - ENTRETIEN SUR LA GESTION COMPTABLE ET LES OUTILS DE GESTION

Thèmes

Le contrôle des comptes : les différentes missions

L'évaluation des titres

L'analyse du bilan : objectifs et méthodes

La diversité des éléments de rémunération des salariés de l'entreprise

Le travail collaboratif : enjeux et moyens mis en œuvre

Présentation et rôles de l'annexe des comptes individuels

La gestion de la trésorerie

La gestion des stocks : enjeux et méthodes

Le rôle du tableau de flux dans les états financiers

Les outils de la gestion de la performance

La sécurité informatique : définition, enjeux et moyens pour les PME

Les opérations en devises

Formation et analyse du résultat comptable

Le besoin de financement de l'entreprise

Intérêts et limites des PGI